



Boulogne, le 05 décembre 2006

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Exercice 2005 - Montant des honoraires versés aux contrôleurs légaux

Au titre de l'exercice 2005, les honoraires des Commissaires aux comptes consolidés de Colas SA, ainsi que les honoraires des autres Commissaires aux comptes des sociétés consolidées du Groupe, se sont élevés à 5,9 millions d'euros, à comparer à 5,4 millions au titre de l'exercice précédent.

Leur répartition s'est établie comme suit :

	2005	2004
<b>Cabinet Mazars &amp; Guérard</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>
Réseau KPMG	0,8	0,9
Réseau Ernst & Young	0,9	0,8
Réseau PriceWaterhouseCoopers	1,8	1,4
Cabinet CFCA	0,7	0,7
Cabinet Guy Bourgade	0,5	0,5
Autres	0,7	0,8
<b>Total</b>	<b>5,9</b>	<b>5,4</b>

### Le groupe Colas ([www.colas.com](http://www.colas.com))

Le groupe Colas est leader de la construction et de l'entretien d'infrastructures de transport, d'aménagements urbains et de loisirs. Implanté dans 40 pays sur les cinq continents, à travers un réseau de 1 400 établissements rassemblant 60 000 collaborateurs, il réalise chaque année plus de 100 000 chantiers, s'appuyant sur un réseau international dense de carrières, usines d'émulsion et centrales d'enrobage.

En 2005, le chiffre d'affaires comptable consolidé du groupe Colas a atteint 9,54 milliards € (dont 42 % à l'international). Le résultat net (part du Groupe) s'est élevé à 307 millions €

Pour tout renseignement : Delphine Lombard (tel. 01 47 61 76 17)

[lombard@siege.colas.fr](mailto:lombard@siege.colas.fr)